REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère d'hydraulique

Direction d'hydraulique, Wilaya d'Illizi

Adresse: Route Ain El Kours, Cité Al-Hiza Boubou – Illizi

NIF: 099133019000141

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 08 / 2025 Pour la 2^{éme} fois après Infrectuosité

Conditions minimales permettant de participer à cette offre

Capacités professionnelles: Les Entreprises disposant d'une Certificat de qualification et de classification catégorie ayant la Trois (03) ou plus hydraulique (activité principale) valable à la date d'ouverture.

Références professionnelles: Preuve de possession d'au moins un certificats de bonne exécution des travaux de réalisation d'un château d'eau de 100 m³ ou plus signés par le maitre d'ouvrage accompagné des pièces justificatives en cours des à condition que ces projets aient été réalisés dans les derniers cinq (05) ans jusqu'à la date d'ouverture.

Intitulé du programme: Réalisation d'un château d'eau en béton armée de capacité 100 m3 pour l'irrigation avec raccordement au côté sud de la ville d'Illizi vers la wilaya de Djanet.

Les Entreprises Intéressées qui remplissent les conditions minimales précédentes et désire Participés peuvent Retirer le Cahier des Charges à la Direction d'hydraulique de La Wilaya d'Illizi, au Siège Social Route d'Ain El-Kors, Cité Lahiza Boubou. Les offres se Composent de trios (3) enveloppes distinctes et scellées comprennent: le dossier de candidature - l'offre technique - l'offre financière Dans une enveloppe extérieur anonyme ne devra porter que les mentions suivantes:

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 08 / 2025 Pour la 2^{éme} fois après Infrectuosité

À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Objet : Réalisation d'un château d'eau en béton armée de capacité 100 m3 pour l'irrigation avec raccordement au côté sud de la ville d'Illizi vers la wilaya de Djanet.

Documents requis: 1 / dossier candidature

- Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et date.
- Déclaration d'intégrité remplie, signée, cachetée et date.
- Les statuts pour les sociétés + Les documents relatives' aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Planning du délai de réalisation cacheté, signé et daté. le registre électronique du commerce le numéro d'identification fiscale. Dépôt des comptes sociaux de l'année 2023 OU 2024.
- Extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement. Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPH en cour de validité.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants:

* A capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification; catégorie trois (03) et plus en hydraulique (activité principale) valable à la date d'ouverture
- * B<u>capacités financières</u>: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires:
- Bilan annuels des trois (03) derniers années Visé par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes.

C* capacité Technique: Moyens humains et Matériels et Références professionnelles.

- Une liste détaillée des moyens humains justifier par diplôme pour les cadres avec attestation d'affiliation à la CNAS en cour de validité et établie a un mois au maximaux avant la date d'ouverture en plus des diplômes pour les cadres
- Une liste détaillée des matériels accompagnés des pièces justificatives. (Carte grises et certificats d'assurances valide, **PV huissier** de justice l'année **2025** pour le matériel non roulant + contrats de location pour le matériels loués et cartes grises et certificats d'assurances valides au nom du louant) dont la durée ne dépasse pas un an pour le matériel non roulant.
- Possession d'au moins un certificats de bonne exécution des travaux de réalisation d'un château d'eau de 100 m3 ou plus signés par le maitre d'ouvrage accompagné des pièces justificatives en cours des à condition que ces projets aient été réalisés dans les derniers cinq (05) ans jusqu'à la date d'ouverture.

- 2 / - offre technique:

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et date.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites " lu et accepté"

- 3 - offre financière:

- La lettre de soumission remplie, cacheté, signé et date
- Le bordereau des prix unitaires (bpu) rempli, cacheté, signé et date
- Le détail quantitatif et estimatif (dqe) rempli, cacheté, signé et date.

N.B:

Les candidats ou soumissionnaires sont inviter, le cas échéant, par écrit, par le biais du service à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

Les offres seront déposées à la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Illizi le quinzième (15) jour à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP avant 14h00.

Les offres techniques et financières ainsi que le dossier de candidature seront ouverts le quinzième (15) jour, à compter de la date de la première publication de cette annonce dans les journaux nationaux ou BOMOP, à 14h30.

La Direction Hydraulique invite les candidats à assister à l'ouverture des enveloppes. Dans le cas où le jour d'ouverture des enveloppes coïncide avec un jour férié, les enveloppes sont ouvertes le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Validité des offres : Les entrepreneurs restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, en plus du délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des offres.